



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

*CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ QU'AU CANADA ET NE DOIT PAS ÊTRE TRANSMIS  
AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS*

**Ranaz complète partiellement son placement privé de 550 000 \$US  
et annonce la nomination de M. John Soileau au Conseil**

**Montréal (Québec), le 30 janvier 2009** – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V : RNZ) annonce qu'elle a complété partiellement le placement privé annoncé le 12 janvier dernier. Dans le cadre de ce placement négocié à distance, la Société a émis aujourd'hui 4 023 809 actions pour un montant d'environ 543 000 \$CA, portant à 9,98 % des actions en circulation de Ranaz la détention du souscripteur, qui était déjà actionnaire de Ranaz.

À la suite de cette première clôture, le conseil d'administration de Ranaz a procédé à la nomination de M. John Soileau à titre d'administrateur de la Société. M. Soileau est le président et chef de la direction de PBC Supply. Il est un homme d'affaires hors pair et un visionnaire, et possède une vaste expérience dans le domaine de la nutrition diététique et de la perte de poids. Cette nomination est sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

« Au nom du conseil, je suis heureux d'accueillir John au sein de Ranaz, a déclaré Jean Bourassa-Marineau, président et fondateur de Ranaz. Sa grande expertise et ses connaissances du marché sont des atouts indéniables qui permettront de guider notre expansion aux États-Unis et à l'étranger. »

« Je suis fier et enthousiaste de me joindre au conseil de Ranaz qui, à mon avis, est très bien positionnée pour connaître une croissance rapide dans un marché en pleine expansion », d'ajouter M. Soileau.

La Société complétera le placement privé pour un montant de 121 000 \$CA dès que la Société aura obtenu l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Cette deuxième clôture et l'émission de 896 449 actions et de 2 460 129 bons de souscription additionnels de la Société, chaque bon permettant à son porteur d'acheter une action à un prix de 0,135 \$ pour une période de 24 mois, feront l'objet d'un communiqué de presse. Au terme de cette clôture, Ranaz aura émis un total de 4 920 258 unités au prix de 0,135 \$ l'unité, chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription.

Le produit du placement sera affecté aux fonds généraux de Ranaz.

Les actions ordinaires émises dans le cadre de ce placement privé sont assujetties à une période de restriction de quatre mois qui prendra fin le 31 mai 2009, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux politiques de la Bourse de croissance TSX.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant un titre et ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une vente dans un territoire où cette offre serait illégale.

## **À propos de Ranaz Corporation**

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées. Pour plus d'information sur la Société, veuillez consulter le site Web à [www.ranazcorporation.com](http://www.ranazcorporation.com).

*Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.*

*Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.*

- 30 -

### **Renseignements :**

#### **Ranaz Corporation**

Martin Vidal  
Vice-président exécutif et chef de la direction financière  
(450) 491-7106, poste 213  
[martinv@ranazcorporation.com](mailto:martinv@ranazcorporation.com)

#### **SOLAK Communications**

François Kalos  
Président  
(450) 993-0828  
[kalos@solak.ca](mailto:kalos@solak.ca)